

Comité pour la Sauvegarde du Parc National d'El-Kala

Communiqué

Malgré la promesse ferme du Gouvernement par la voix du Ministre des Travaux Publics en date du 04 juillet 2007, une armada de gros engins de travaux publics vient de franchir les limites du Parc National d'El Kala.

Depuis bientôt un mois, ces mastodontes défrichent et nivellent activement l'assiette du tronçon de l'autoroute Est-Ouest qui doit traverser cette partie du territoire national classée en aire protégée depuis 1983 pour l'incalculable patrimoine naturel qu'elle abrite.

En dépit de l'article 4 du Décret Présidentiel N°83-458 du 23/07/83 portant Statut des Parcs Nationaux qui interdit formellement le passage d'une route importante et des engagements des pouvoirs publics de sursoir à la réalisation de ce tronçon, les travaux ont été lancés sans même rechercher d'autres alternatives.

La réalisation de ce tronçon annonce un génocide écologique : 1264 espèces végétales et 878 espèces animales dont, certaines, uniques en méditerranée vivent dans ce parc.

Cette violation de la Loi et des engagements internationaux de l'Algérie porte également un coup fatal à la seule protection juridique du parc national : son statut. A l'avenir, ce décret présidentiel ne pourra plus être mis en avant pour sauvegarder ce qui peut l'être encore. C'est la voie ouverte à toutes les dérives.

Ce n'est pas une fatalité. L'autoroute n'est pas encore construite.

Il faut empêcher cela coûte que coûte !

Sauver le patrimoine naturel du parc, c'est empêcher que son statut ne soit foulé aux pieds. Nous, citoyennes, citoyens, associations, scientifiques, étudiants, etc. nous nous élevons contre le massacre de ce fleuron de la nature de notre pays et celui de la biodiversité en Méditerranée.

Dans la pétition que nous adressons (www.sauvonsleparc.org) au Président de la République, garant de l'application de la Loi, nous demandons l'arrêt immédiat des travaux et la recherche d'un autre itinéraire comme promis par le Ministre des Travaux publics le 04 juillet 2007 lors de sa rencontre avec le collectif de scientifiques et de défenseurs de l'environnement.

Nous ne sommes pas contre l'autoroute comme on cherche à le faire croire. Nous voulons à la fois l'autoroute et l'intégrité du Parc National.

C'est possible ! Il suffit de choisir parmi les tracés proposés, celui qui préserve le Parc en respectant la Loi.

Une telle décision rehaussera le prestige du pays qui aura su allier la préservation d'une aire protégée et l'autoroute comme vecteur de développement.

Nous sommes déjà plus de 12 000 signataires de la pétition et la mobilisation se poursuit.

Pour la coordonner et l'amplifier un comité national vient de voir le jour.

Rejoignez-nous sur le site www.sauvonsleparc.org

Contact : contact@sauvonsleparc.org

Le 15 février 2008